



Augmentation de loyer non prévue

Par **subottai**, le **19/02/2015** à **14:55**

Bonjour,

Je suis commerçant, je suis en bail 3.6.9 lequel arrivera aux 9 ans dans 18 mois. Je suis locataire depuis 25 mois.

Le propriétaire m'annonce il y a quelques jours que le loyer n'a pas été augmenté aux dates anniversaire 3 et 6 ans. Il me réclame la différence sur ma période de location et veut réindexer mon loyer depuis le début et ce dès maintenant.

J'ai signé un bail commercial à l'achat de mon fond de commerce chez l'avocat pour un loyer de 1024€.

J'ajoute que le propriétaire a repris la jouissance de son loyer que depuis 6 mois, auparavant je réglais mon loyer directement à l'huissier de justice, le loyer étant saisi par la justice.

Mes questions sont les suivantes:

A t il le droit d'augmenter mon loyer comme ça du jour au lendemain?

Qui devait s'occuper des formalités concernant la dernière réindexation, la justice, le propriétaire, moi?

Dans 18 mois donc aux 9 ans, pour le renouvellement de mon bail, devra il prendre en compte mon loyer actuel (1024€) et l'indexer selon l'indice ou pourra il m'imposer le loyer qu'il me réclame aujourd'hui?

Merci de m'éclairer, car au delà du soucis de maintenir mon commerce à flot et de pouvoir travailler sereinement, j'ai maintenant le sentiment d'avoir à faire à quelqu'un de malhonnête.

Merci

Par **subottai**, le **19/02/2015** à **18:58**

Personne???